

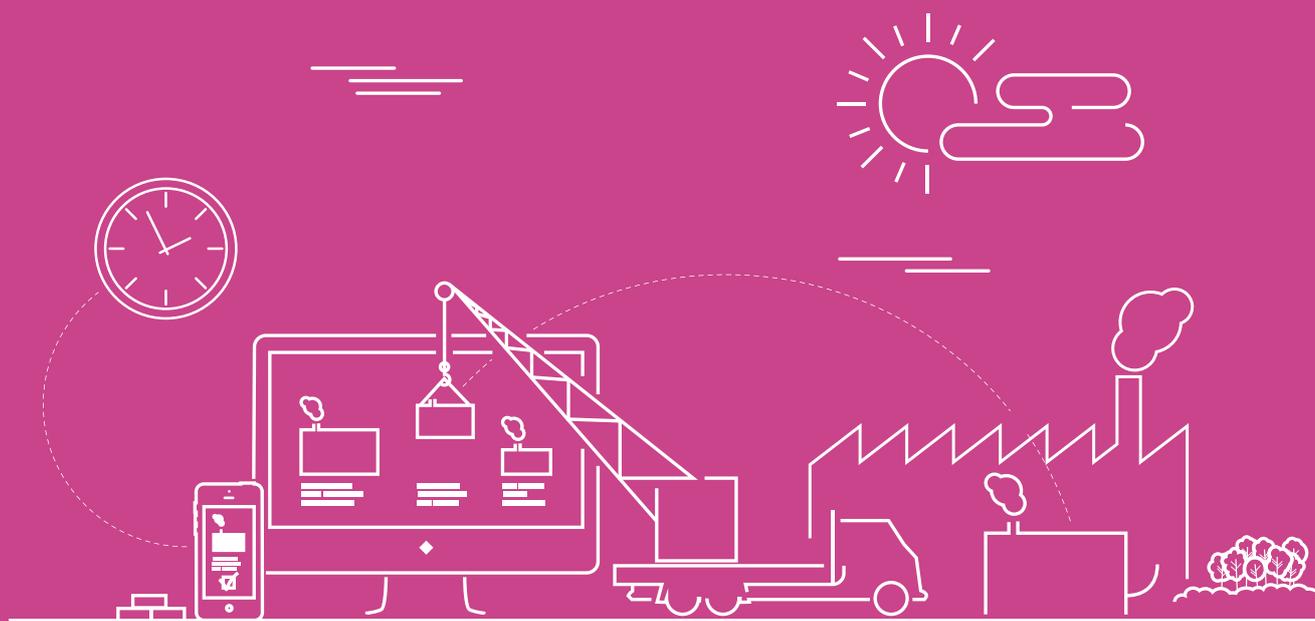
tibblod

LOCATION CHAUD + FROID + VAPEUR

GAMME SOLUTIONS **VAPEUR**

tibblœ
VAPEUR

tibblod



4	SOLUTIONS VAPEUR
12	SOLUTIONS EAU SURCHAUFFÉE & FLUIDE THERMIQUE
16	SERVICES & PRESTATIONS
18	DOMAINES D'INTERVENTIONS
22	SOLUTIONS CHAUD FIOUL
24	SOLUTIONS CHAUD GAZ
26	SOLUTIONS CHAUD ÉLECTRIQUES
28	SOLUTIONS CHAUD BOIS
30	SOLUTIONS CHAUD ECS - AIR CHAUD
32	SOLUTIONS FROID POSITIF - NÉGATIF
36	SOLUTIONS FROID TRAITEMENT D'AIR
40	SOLUTIONS FROID CHAMBRES FROIDES
42	CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA QUALITÉ D'EAU

LES EXPERTS DE LA LOCATION DES SOLUTIONS MOBILES VAPEUR, CHAUD ET FROID

Spécialiste de la location d'équipements clés en main pour la production de vapeur, de chaud et de froid, Tibbloc a développé sa gamme de location de chaudières et chaufferies vapeur, de chaudières industrielles eau surchauffée et fluide thermique pour répondre aux besoins des industriels et des professionnels des réseaux de chauffage urbain.

Notre expertise reconnue en matière d'installations thermiques nous permet de couvrir l'ensemble du champ des installations thermiques.

Professionnels exigeants, nous avons choisi de travailler uniquement avec le meilleur matériel du marché. Ainsi nous pouvons vous proposer une vaste gamme de solutions mobiles récentes, complètes et autonomes pour la production vapeur, eau surchauffée et fluide thermique –

UN PARTENAIRE À TAILLE HUMAINE

Créé en 2007 par des spécialistes du génie climatique et thermique, forts de 30 ans d'expérience, Tibbloc est un loueur français indépendant. Devenue aujourd'hui une PME avec la puissance d'action d'un grand groupe, Tibbloc reste un partenaire à taille humaine, disponible et à l'écoute de ses clients. Entretien des relations de qualité, professionnelles et chaleureuses, en proximité avec nos clients et nos partenaires est aujourd'hui comme hier une exigence fondatrice de notre action –

L'EXPERTISE TECHNIQUE & LA REACTIVITE

Que vous soyez exploitants d'installations thermiques, bureau d'études thermique, installateurs de génie climatique, professionnels de la chimie/pétrochimie, pharmacie, industrie agro-alimentaire, industrie manufacturière Tibbloc met au service de vos projets le savoir-faire, l'implication et la réactivité de ses collaborateurs : après une étude attentive de votre cahier des charges, ils vous apportent rapidement des réponses personnalisées, conformes aux exigences techniques, dans le respect de votre budget. Ce qui vous garantit des prestations parfaitement calibrées –

DES SOLUTIONS SUR MESURE, CLÉS EN MAIN

Engagés sur la qualité de nos prestations, nous privilégions le sur mesure et la réactivité. Ce service d'excellence s'appuie sur un accompagnement de nos clients et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour leur apporter des solutions optimales, quelle que soit la nature du besoin :

- Panne de chaudière
- Rupture de canalisation sur réseau de chauffage urbain
- Investissements décalés
- Obligation de secours
- Retard de chantier
- Revamping de chaufferie
- Mise aux normes de chaufferie
- Pics temporaires de production

DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS ET FIABLES

Toutes nos solutions sont réalisées à partir de cahiers des charges spécifiquement conçus pour la location. A la pointe de la technique elles sont esthétiques, fiables, robustes et maniables. Parfaitement entretenus, les équipements composants notre parc font l'objet de contrôles et de révisions régulières. Avant départ chez nos clients, nos matériels sont testés sur banc d'essai au niveau hydraulique, thermique et électrique –

UNE RELATION DE CONFIANCE

Des interlocuteurs disponibles, des matériels de qualité, le choix du combustible et de la puissance, une sélection rigoureuse de nos partenaires fournisseurs, le respect des délais sont les principaux atouts de TIBBLOC. Ces engagements nous permettent de tisser des relations de confiance durables avec nos clients, avec pour seul but de les satisfaire pleinement –





SOLUTIONS VAPEUR

Parc performant de chaudières et chaufferies vapeur

(de 250 kg/h à 16 t/h ou eau surchauffée de 4 à 10 MW)

Solutions très faciles à implanter

Exploitation SPHP 24/72h

(sans présence humaine permanente)

Chaudières électriques

(Jusqu'à 250 kg/h)

SOLUTIONS VAPEUR

LES SOLUTIONS VAPEUR PETITES PUISSANCES 250 À 3000 KG/H

Pour répondre aux spécificités de votre configuration, Tibbloc met à votre disposition des chaufferies complètes en container, en exploitation SPHP 24/72 heures (sans présence humaine permanente 24/72 heures) -

LOCATION CHAUFFERIES VAPEUR EN CONTAINER

Notre parc est composé de chaufferies vapeur (de 250 kg/h à 3000 kg/h allant jusqu'à 25 bar) rapides à mettre en place, sans besoin de génie civil ou d'autorisation de construire -

COMPOSITION TYPE

- Cellule container maritime 20 ou 30 pieds (6 ou 9 mètres)
- Chaudière acier 3 parcours de fumée
- Brûleur mixte WEISHAUPT avec combustible fuel domestique, gaz naturel, gaz propane
- Bâche alimentaire avec réchauffage d'eau
- Ballon d'éclatement des purges
- Traitement d'eau (avec adoucisseur DUPLEX) + pompe doseuse
- Mode d'exploitation SPHP/24/72 heures - Chaudières conforme à la réglementation sur les rejets atmosphériques
- Armoire électrique avec automate tactile
- Pompe alimentaire + refroidisseur d'échantillons
- Cheminée inox
- Coffret gaz avec électro vannes gaz
- Web access (supervision à distance sur abonnement)

LES + TECHNIQUES

- **Chaufferie compacte - brûleur à démarrage électrique sans assistance**
- **Pression gaz standard 300 mb (possibilité de fournir détente 1 à 4 bar)**
- **Chaudière à grand volume d'eau, qui offre une qualité de vapeur élevée avec une stabilité de fonctionnement garantie entre les basses et fortes charges**
- **Ingénierie et projets sur-mesure par un responsable de projet dédié**



PETITES PUISSANCES

- APPLICATIONS -

Nos chaudières industrielles vapeur répondent aux besoins de l'industrie (chauffage, process) et des professionnels des réseaux de chauffage urbain en cas de travaux, panne ou d'augmentation de la production

- CHOIX DU COMBUSTIBLE -

Nos chaudières vapeur fonctionnent avec des combustibles fioul, gaz naturel ou propane

DESCRIPTIF TECHNIQUE

DÉBIT VAPEUR	KG/H	250	650	1 000	3 000
PMA - PRESSION DE TIMBRE	BAR	5	12	15	20
TYPE CELLULE		CONTAINER 20 PIEDS		CONTAINER 30 PIEDS	
PUISSANCE ÉLECTRIQUE	KW	8		13	
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE NOMINALE		400 TRI-T - 25 A		400 TRI-T - 40 A	
DIAMÈTRE DÉPART VAPEUR / EAU SURCHAUFFÉE	Ø	DN50 / PN40		DN100 / PN40	
LONGUEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	6300		9 000	
LARGEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	2 450			
HAUTEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	2700		2 900	
POIDS À VIDE	KG	8 000	13 500	14 900	
POIDS EN CHARGE	KG	10 000	16 000	21 800	

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



SOLUTIONS VAPEUR

LES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES LA GAMME DE CUVES FIOUL

Des matériels sécurisés, conformes aux normes en vigueur. Vous avez le choix de la contenance et vous bénéficiez d'une grande autonomie avec des capacités de stockage de 3000 à 20 000 litres -



CUVES FIOUL CYLINDRIQUES DOUBLE ENVELOPPE 5 000L - 10 000L - 20 000L

Nos cuves fioul cylindriques sont toutes équipées d'une double paroi, conformément à la réglementation en vigueur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Cuve acier double paroi classe A, conforme à la norme NF.EN.12285-2
- Détecteur de fuite en option
- Trou d'homme équipé
- Assise sur berceaux
- Anneau de levage
- Jauge pneumatique
- Raccordement facile à la terre
- Raccordement départ/retour fioul push/pull
- Remplissage à hauteur d'homme



CUVES FIOUL NOUVELLE GÉNÉRATION 3 000L - 5 000L - 10 000L

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Cuve fioul acier (3mm), double paroi, homologué UN (Nations Unies) pour le transport du fioul sur la route selon les réglementations de l'ADR (uniquement les 3 000L)
- Cuves pouvant être transportées pleines en tout lieu (uniquement les 3 000L), sans nécessité de vidange ou de dégazage.
- Cloisons anti vagues - Rétention 110%.
- Passages de fourches dans les 4 sens et anneaux de levage.

CAPACITÉ EN LITRES	CONNEXIONS	DIMENSIONS L X L X H EN MM	POIDS À VIDE EN KG
3 000	Push pull 15	2320 x 1550 x 1320	1 000
5 000 CYLINDRIQUE	Push pull 15	3600 x 1500 x 1800	1 400
5 000	Push pull 15	2300 x 2300 x 1690	1 680
10 000 CYLINDRIQUE	Push pull 15 *	4200 x 2000 x 2300	2 200
10 000	Push pull 15	2300 x 2300 x 2450	2 930
20 000 CYLINDRIQUE	Push pull 15 *	5050 x 2450 x 3000	3 900

* Option connexion taraudé DN 20 ou Push pull DN 20

PETITES PUISSANCES

FLEXIBLES

GAZ

DIAMÈTRE	RACCORDEMENT	MATIÈRE	LONGUEUR	APPLICATION
DN 50	BRIDES PN 16	INOX	5 M	650 À 1000 KG/H
DN 80	BRIDES PN 16	INOX	5 M	3000 KG/H

VAPEUR

DIAMÈTRE	RACCORDEMENT	MATIÈRE	LONGUEUR	APPLICATION
DN 50	BRIDES PN 40	INOX	5 M	650 À 1000 KG/H
DN 100	BRIDES PN 40	INOX	5 M	3000 KG/H



CHAUDIÈRES ÉLECTRIQUES

COMPOSITION TYPE

- Cellule container maritime 10 pieds
- Puissance 20 à 250 kg/h
- Pression maxi = 7 bar
- Corps acier
- Armoire électrique avec régulation
- Alimentation électrique 400 V TRI + T + N

OPTION

- Bâche alimentaire et traitement d'eau avec adoucisseur Duplex

EN COMPLÉMENT

- Flexibles eau chaude - Câbles d'alimentation électrique

SUPERVISION ET ACCÈS À DISTANCE : WEB ACCESS* ALARMES, TEMPÉRATURES, PRESSIONS ET ÉTATS

Cet accès à distance offre de nombreux avantages, il permet par exemple de suivre en direct, avec une actualisation toutes les deux minutes, les données chaudières, d'avoir le tableau des alarmes chaudière, leurs états et d'obtenir tous les historiques.



INTERFACE
SÉLECTION ACCÈS



HOME
ACCÈS WEB

* Retrouver l'ensemble des avantages "Supervision et accès à distance sur le web" rubrique Services & Prestations Tibbloc

SOLUTIONS VAPEUR

CHAUFFERIES VAPEUR OUTDOOR GRANDES PUISSANCES

6 000 KG/H – 10 000 KG/H – 16 000 KG/H

COMPOSITION TYPE

- Corps de chauffe acier, 3 parcours
- Cellule de protection comprenant :
 - Brûleur gaz modulant et fioul domestique
 - Pompes alimentaires
 - Armoire électrique autonome avec écran tactile pour fonctionnement SPHP 24/72 heures
- Cheminée
- Refroidisseur d'échantillon
- Déconcentration automatique

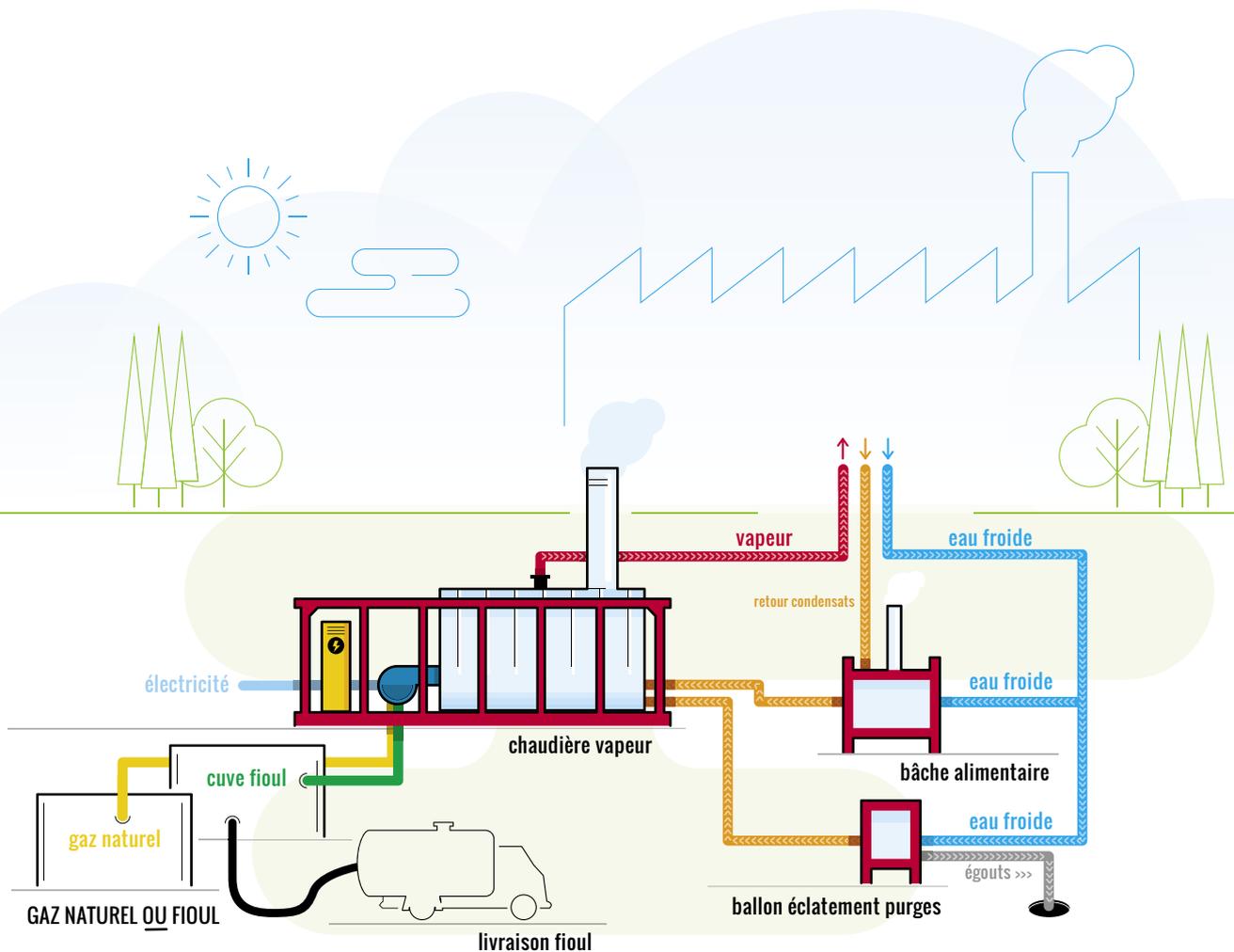
DESCRIPTIF TECHNIQUE

DÉBIT VAPEUR	KG/H	6 000	10 000	16 000
PMA - PRESSION DE TIMBRE	BAR	20	25	27
TYPE CELLULE		OUTDOOR		OUTDOOR+CONTAINER
PUISSANCE ÉLECTRIQUE	KW	30	36	67
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE NOMINALE		400 TRI+T - 63 A	400 TRI+T - 63 A	400 TRI+T - 100 A
DIAMÈTRE DÉPART VAPEUR / EAU SURCHAUFFÉE Ø		DN150 / PN40	DN200 / PN40	DN200 / PN40
LONGUEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	9 000	10 000	11 000 + 6 000
LARGEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	2 500	2 950	3 200 + 2 450
HAUTEUR TRANSPORT/HORS TOUT	MM	3 200	3 200	3 600 + 2 600
POIDS À VIDE	KG	19 500	30 000	45 000 + 5 000
POIDS EN CHARGE	KG	31 500	46 500	73 200 + 6 000

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



GRANDES PUISSANCES



OPTIONS DISPONIBLES :

- Flexibles de raccordements tous fluides
- Cuve fuel avec ou sans gestion de l'approvisionnement
- Bâche à eau ou bâche dégazante avec récupération des condensats
- Gestion de pollution des retours de condensats
- Skid de traitement d'eau
- Gestion de contrôle de TH en continu
- Skid pompes
- Skid ballon de refroidissement des purges
- Skid économiseur pour récupération d'énergie
- Supervision avec accès à distance sur le web (alarmes, températures, pressions et états)





EAU SURCHAUFFÉE FLUIDE THERMIQUE

Des solutions idéales
pour les réseaux de chauffage urbain
et les process à température élevée



CHAUDIÈRES INDUSTRIELLES EAU SURCHAUFFÉE 4 MW, 7 MW ET 10 MW AVEC CHEMINÉE

Chaudières à grand volume parfaitement adaptées aux réseaux de chaleur et aux process industriels -

COMPOSITION TYPE

- Chaudière vapeur avec piquages supplémentaires pour raccordement eau surchauffée
- Chaudière livrée avec cheminée autoportée
- Caisson coupe feu 2h qui protège le brûleur mixte et le contrôle de commande
- Pompe de recirculation et de réseau sur demande
- Mode d'exploitation SPHP 24h/72 heures

OPTION

- Raccordement rapide à vos réseaux par des flexibles onduleux inox haute performance ou tuyauterie acier/inox livrés en option



SOLUTIONS FLUIDE THERMIQUE

CHAUDIÈRES INDUSTRIELLES À FLUIDE THERMIQUE 400 KW À 6 MW

**Une multitude d'applications -
Un raccordement rapide et fiable sur votre process -**

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DES INDUSTRIES

Les chaudières à fluide thermique avec brûleur intégré (gaz, fioul ou bicom bustible) limitent grâce au fluide caloporteur :

- les pertes thermiques
- les problèmes de pression, d'encrassement, de corrosion ou de gel.

Le fluide reste en phase liquide tout au long du circuit et peut atteindre une température de 350 °C avec une basse pression de service.

Cette souplesse d'utilisation fait de ces équipements une solution adaptée à une multitude d'applications comme par exemple : la transformation alimentaire, plastique et chimique ainsi que celle des produits pharmaceutiques et des biocarburants.

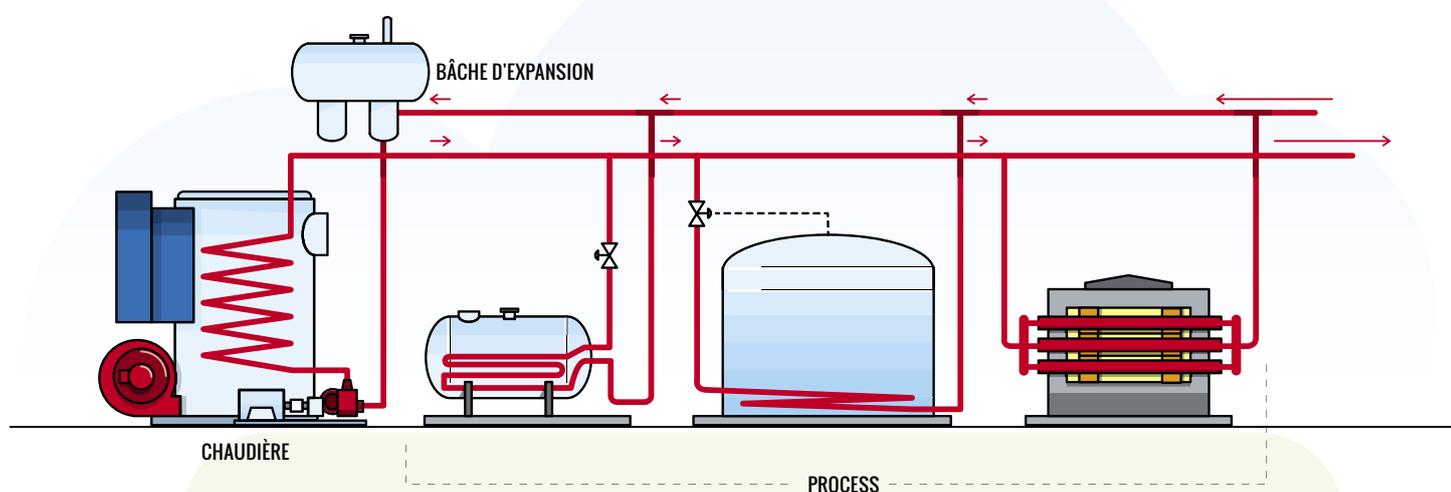
UN LARGE PANEL DE COMBUSTIBLE :

- Combustible gazeux : Gaz naturel, GPL, GNL
- Combustible liquide : fioul domestique, GNR
- Autres : sur demande

SUR DEMANDE :

- Fourniture pompe simple ou double pompe
- Fourniture flexibles fluide thermique
- Fourniture flexibles gaz naturel

Les chaudières à fluide thermique sont également fournies avec l'ensemble des équipements nécessaires. Ces solutions clés en main sont livrées sur skid ou en container -







**SERVICES &
PRESTATIONS**

**DOMAINES
D'INTERVENTION**

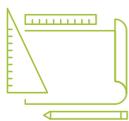




SERVICES & PRESTATIONS

De l'étude de projet, au transport en passant par la mise en service, la fourniture de fioul, le SAV et l'assurance, TIBBLOC vous propose une gamme de services étudiés pour répondre à vos besoins.

SERVICES & PRESTATIONS



ETUDE DE PROJETS

INGÉNIERIE ET PROJETS SUR-MESURE : DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

Nos équipes sont à votre disposition pour définir avec vous ou votre bureau d'études, les meilleures solutions techniques pour répondre à votre besoin de production de vapeur, d'eau surchauffée et de fluide thermique –



ENTRETIEN DU PARC

RÉVISION DU MATÉRIEL EN ATELIER

Nos équipes de techniciens révisent le matériel après chaque location selon un protocole propre à chaque équipement. Ils assurent le changement des pièces d'usure, le ramonage, les réglages, le nettoyage –

TESTS SUR BANGS D'ESSAIS

Nos bancs d'essais permettent de tester nos chaudières, de les faire fonctionner en créant une charge thermique. Cela nous permet de vous garantir un matériel livré en parfait état de marche –

STOCKAGE

Nos matériels sont stockés dans nos parcs dans les meilleures conditions –



TRANSPORT & DECHARGEMENT

Prise en charge du transport aller et retour et des opérations de manutention liées au déchargement des matériels sur site et à leur enlèvement.

Partenariat avec des sociétés de manutention pour chargement des chaudières de poids important. Fiabilisation de nos délais de livraison grâce à nos matériels de manutention (Chariots élévateur Hyster®) : d'une capacité de 8 à 14 tonnes, ces matériels basés sur nos parcs, permettent de charger et décharger nos équipements de manière rapide et efficace –



INSTALLATION & MISE EN SERVICE SUR SITE

Nos équipes de techniciens réalisent l'installation et la mise en place des équipements sur site :

- Assistance au déchargement et à la mise en place
- Raccordements hydrauliques avec flexibles vapeur et tronçons de tuyauterie jusqu'à vos brides en attente
- Raccordements alimentation fioul ou gaz
- Raccordements électriques
- Mise en eau - Vérification hydraulique et vérification des sécurités
- Réglage des brûleurs - Analyse de combustion
- Organisme notifié pour réception exploitation CMS
- Remise du dossier technique
- Repli des équipements à l'issue de la location



FOURNITURE DU FIOUL

Avec un service dédié, TIBBLOC assure la livraison du fioul lors de l'installation et pendant le fonctionnement de ses équipements. Vous bénéficiez ainsi d'une optimisation des livraisons en fioul et d'une garantie sur la qualité totale du carburant utilisé. L'utilisation d'un combustible réglementé est un facteur déterminant pour le rendement et la pérennité de nos équipements. En assurant l'approvisionnement du fioul, TIBBLOC respecte la réglementation du transport des marchandises dangereuses par voies terrestres (arrêté TMD et ADR). En charge de la surveillance, TIBBLOC a pour mission d'éviter les arrêts de fonctionnement par manque de carburant et de fournir un service autonome sécurisé. Pour une parfaite coordination lors des livraisons, nos cuves peuvent être livrées avec le plein.

A noter : Une panne de fioul oblige le réamorçage du circuit fioul et la remise en fonctionnement du brûleur et de l'ensemble de la chaudière par un technicien habilité. Un manque de carburant peut aussi détériorer des pièces mécaniques.

Notre service fioul comprend :

- L'optimisation des systèmes de filtration
- Le respect des normes de qualité fioul et le rendement calorifique garanti
- La gestion des démarches administratives (commandes et factures)
- La gestion financière (loi sur le paiement des combustibles)
- La gestion du repli en fin de prestation



GESTION DE L'URGENCE

Notre cellule intégrée répond à vos demandes urgentes en cas de panne ou de casse brutale. Pour garantir la continuité de services, nous vous livrons dans les plus brefs délais –



SAV A LA CARTE

Sur demande spécifique, nos équipes peuvent intervenir en complément de l'exploitant en charge de l'installation –



OPTIONS DE SERVICES

SUPERVISION AVEC ACCÈS À DISTANCE : WEB ACCESS (alarme, température, pression et états)

Cet accès offre de nombreux avantages, il permet de :

- Suivre en direct avec une actualisation toutes les 2 minutes des données chaudières : pressions de service, températures des fumées, charge brûleur, pression gaz
- Avoir le tableau des alarmes chaudière et leurs états.
- Recevoir par mail et par SMS les défauts et alarme chaudière
- Visualiser les données de compteurs par jour, mois et cumulés
- Afficher les courbes des différentes données et les superposer afin de faire un diagnostic
- Exporter les données en csv pour les sauvegarder.
- Accès à distance par nos automaticiens pour un dépannage et/ou analyse du défaut
- Suivi traitement d'eau avec alerte en cas de manque de dosage et/ou de produit
- Regrouper tous nos rapports d'interventions et éventuellement de rajouter les vôtres
- Niveau cuve fioul.



FORMULES DE TARIFS DES FORMULES DE TARIFS ADAPTÉES À LA DURÉE DE LOCATION.

Nos contrats de location sont établis pour une période pouvant aller d'une semaine à plusieurs années –



DOMAINE D'INTERVENTION

INDUSTRIE, RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN...

Ils ont choisi les chaudières et chaufferies louées par TIBBLOC : exploitants, installateurs thermique et climatique, chimie/pétrochimie, pharmacie, industrie agro-alimentaire, industrie manufacturière, hôpitaux...



DOMAINES D'INTERVENTION



RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Cette installation, comprenant une chaufferie, fournit de la vapeur ou de l'eau surchauffée via une distribution de tuyauterie enterrée sur plusieurs kilomètres. Des opérations de maintenance régulières sont nécessaires pour garantir le parfait état de la circulation de vapeur ou eau surchauffée. En cas de fuite, nos chaufferies sont installées le temps des réparations. En cas d'extension des réseaux, nos matériels sont utilisés avant le raccordement définitif –



HOPITAUX

L'exigence apportée à la conception de nos équipements, le professionnalisme de nos équipes, la qualité de notre matériel et du service que nous rendons font que l'activité Santé est aujourd'hui un domaine d'excellence de notre société reconnu par nos clients. Comme en témoigne nos références dans ce secteur –



AGRO-ALIMENTAIRE

Très important en France, ce secteur a pour spécificité de compter de nombreuses sociétés grandes consommatrices en vapeur, notamment les sucriers. Nous proposons (souvent en urgence) nos chaudières vapeur gros débit pour répondre à leur problématique de production –



ARMÉE / GOUVERNEMENT

Nous intervenons lors de plan de secours, pour des validations de fonctionnement d'équipement neuf, pour mettre à l'épreuve du matériel installé ou encore pour la validation de programmes en cours... Dans tous les cas, ces opérations sont conduites avec succès par TIBBLOC –



NUCLÉAIRE

En direct avec les CNPE ou en sous-traitance via des sociétés spécialisées en nucléaire, nous proposons nos services notamment lors d'arrêt de tranche. Nos équipes habilitées à travailler dans cet environnement, vous apportent leur expérience, leur maîtrise des métiers et du matériel. De plus, notre indépendance, notre accompagnement technique et notre engagement MASE sont des atouts qui sécurisent les principaux intervenants du nucléaire –



CHIMIE / PÉTROCHIMIE

Pour les tests de process, les opérations de maintenance comme les compléments de puissance, nos habilitations ATEX nous permettent d'intervenir dans toutes les situations de besoins provisoire. Dans ce cadre la technologie de nos modules garantie une très grande précision de mise en oeuvre. En direct avec les raffineries ou via des sous-traitants spécialisés, pour des besoins en process, des besoins de maintenance lors d'arrêts usine ou pour le nettoyage des bacs, nous intervenons avec nos chaudières vapeur et notre équipe habilitée –



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Un des marchés les plus porteurs en France aujourd'hui, l'industrie pharmaceutique, qui regroupe activités de recherche et de fabrication, a des besoins en énergie croissants. Nos générateurs de vapeur nouvelle génération à faible émission répondent parfaitement à ces attentes –



INDUSTRIE

En manufacture (caoutchouc, carbone, sucre), en agro-alimentaire, en papeterie, en industrie pharmaceutique, les solutions provisoires de location de matériel permettent d'assurer la continuité de la production. Dans ce contexte, TIBBLOC soutient vos unités grâce à ses équipements qui s'adaptent à la spécificité de vos outils –



SHIPYARD

Lors d'avarie ou pour la maintenance des navires, la fourniture d'énergie temporaire à quai est primordiale. Dans ces situations, les chaudières vapeur TIBBLOC répondent parfaitement aux besoins sanitaires et mécaniques des navires –



PAPETERIE

Cette industrie grosse consommatrice de vapeur pour son process, a aussi besoin de pression de service et de débits conséquents. Quelque soit le besoin, nous garantissons une livraison de nos chaudières (combustibles gaz et fioul) en urgence 7 jours sur 7 –



MANUFACTURE (CAOUTCHOUC, SUCRE...)

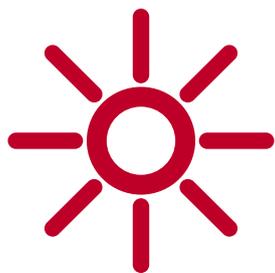
Les besoins continus ou temporaires en vapeur de ces industries sont nombreux : chauffage, process, instrumentation. En cas de casse, de maintenance programmée, d'extension de production, nous sommes à votre service avec nos solutions locatives de chaudières vapeur –



NETTOYAGE DÉCONTAMINATION

Nous travaillons avec des sociétés spécialisées dans le nettoyage chimique pour des applications sur du nettoyage de capacité, des épreuves sous pression, du nettoyage de réseau et de la décontamination –





SOLUTIONS CHAUD

FIOUL P18

GAZ P20

ELECTRIQUE P22

BOIS P24

ECS – AIR CHAUD P26





CHAUFFAGE FIOUL

Adaptées à tout type de durée de location avec départ
régulé ou départ constant

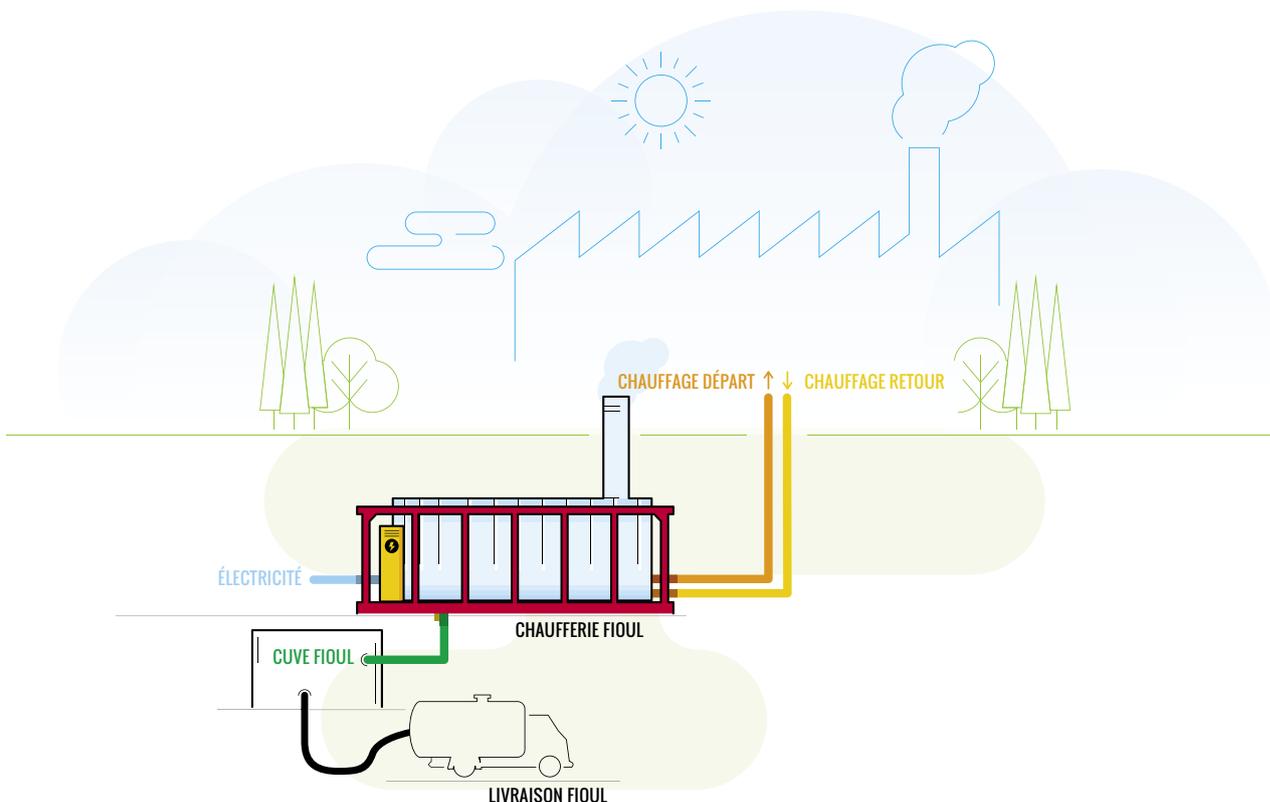
CHAUFFERIES FIOUL

Des solutions complètes, clés en main, incluant la livraison du combustible (sur demande). Rapides à mettre en œuvre, simples à positionner (choix libre de l'emplacement), nos chaufferies fiouls sont livrées, installées et mises en route par nos équipes.

COMPOSITION TYPE

- Une ou deux chaudières (63 à 5000 kW)
- Brûleur fioul
- Vase d'expansion
- Pompe primaire + pompe recyclage
- Armoire électrique, sécurités, régulation
- Vannes d'isolement
- Cheminée simple peau inox
- Purgeur de grand débit
- Départ constant ou départ régulé avec vanne 3 voies, suivant le modèle





GAMME CHAUFFERIES FIOUL

DESCRIPTIF TECHNIQUE

PUISSANCE	kW	150	300	609	1050	1850	3000	5000
ALIMENTATION ELECTRIQUE		220 V TRI-N - T 16 A		400 V TRI - N - T 20 A		400 V TRI-N - T 32 A		400 V TRI-N - T 50 A
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE		BRIDES DN 50 PN 10/16		BRIDES DN 80 PN 10/16		BRIDES DN 100 PN 10/16		BRIDES DN 150 PN 10/16
POMPE	m ³ /h à 10 mCE	6,5	12,5	26	45	77	130	215
DIMENSION	mm	3050x2430x2600	3050x2430x2600	6050x2430x2600	6050x2430x2600	6050x2430x2600	7100x2450x3150	8500x3000x3500
POIDS	kg	2 000	2 300	5 700	7 000	7 500	9 800	18 000

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



GAMME DE CUVES FIOUL

Nos cuves sont sécurisées et conformes aux normes en vigueur. Vous avez le choix de la contenance et vous bénéficiez d'une grande autonomie avec des capacités de stockage de 2 000 à 20 000 litres

CUVES FIOUL ADR

3000 litres

CUVES FIOUL NON ADR

2000-5000-10000-20000 litres

CUVES FIOUL NON ADR EN CONTAINERS SÉCURISÉS

5000-10000 litres

ACCESSOIRES

LES FLEXIBLES CHAUFFAGE

Brides DN 50, 80, 100 et 150 - Longueur de 10 à 100 mètres



CHAUFFAGE GAZ

**Economiques, adaptées à une moyenne ou longue durée
de location**

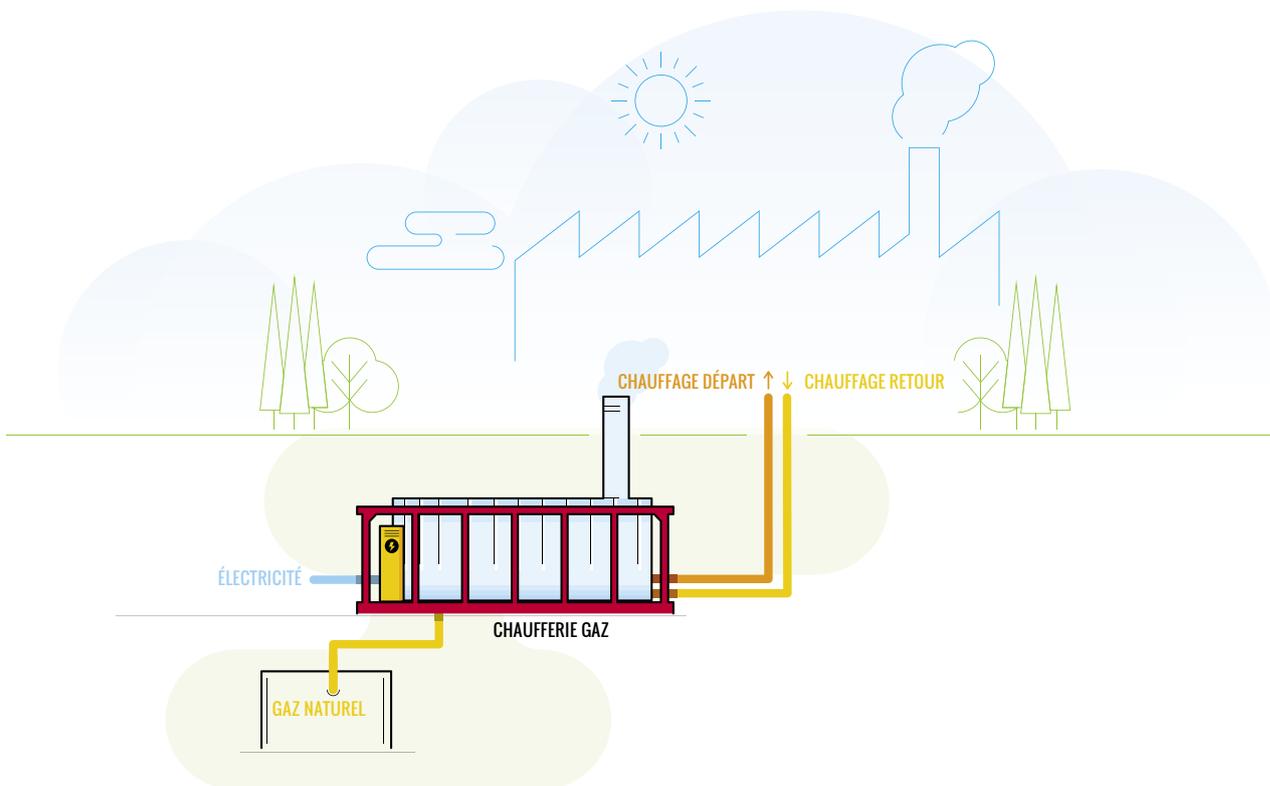
CHAUFFERIES GAZ

**La simplicité d'approvisionnement en énergie, le coût
énergétique optimisé pour la longue durée**

COMPOSITION TYPE

- 1 ou 2 chaudières (puissance de 63 à 5 000 kW)
- Brûleur gaz naturel avec rampe gaz 20 ou 300 mbar
- Vase d'expansion
- Pompe primaire + pompe recyclage
- Armoire électrique, sécurités, régulation
- Vanne d'isolement
- Cheminée simple peau inox
- Purgeur de grand débit
- Départ constant ou départ régulé avec vanne 3 voies, suivant le modèle





CHAUFFERIES GAZ

PUISSANCE	kw	63	130	300	530	610	1050	1450	1850	2200	3000	3500	5000	MODULE HYDRAULIQUE 7000
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE		220V MONO - N - T					400V TRI - N - T					400V TRI - N - T 50A		400V TRI - N - T 160A
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE		Brides DN 50		Brides DN 80			Brides DN 100 PN 10/16		Brides DN 150 PN 10/16				Brides DN 150 et DN 200 PN 16	
POMPE	m ³ /h à 10 mCE	2,9	4	12,5	23	26	45	62,9	77	94,6	130	160	215	360
EXPANSION	l	110	80	100	200	300	500	400	600	2x600	-	2x600	-	non
DÉPART		Constant		Constant ou Régulé			Constant	Constant ou Régulé	Régulé	Constant				
DIMENSIONS	mm	2200 x 1500 x 2350	2490 x 2280 x 2600	3050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600	6050 x 2430 x 2600 - 2200 x 2200 x 2300	7100 x 2450 x 2900	6060 x 2450 x 2900 - 2000 x 1000 x 2000	8500 x 3000 x 3500	3050 x 2430 x 2600
POIDS	kg	900	1900	2300	4300	5700	7000	8000	7500	9600 -2000	9800	10000 -2000	18000	2600

FLEXIBLES CHAUFFAGE

DIAMETRE		DN 50	DN 80	DN 100	DN 150	DN 150
RACCORDEMENT		Brides PN 10 / 16				
LONGUEUR	m	10		5	10	
APPLICATION CHAUFFERIE	kw	60 → 230	290 → 600	800 → 1200	1400 → 7000	

FLEXIBLES GAZ

DIAMETRE		DN 50	DN 80
RACCORDEMENT		Brides PN 10 / 16	
LONGUEUR	m	6	



Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques

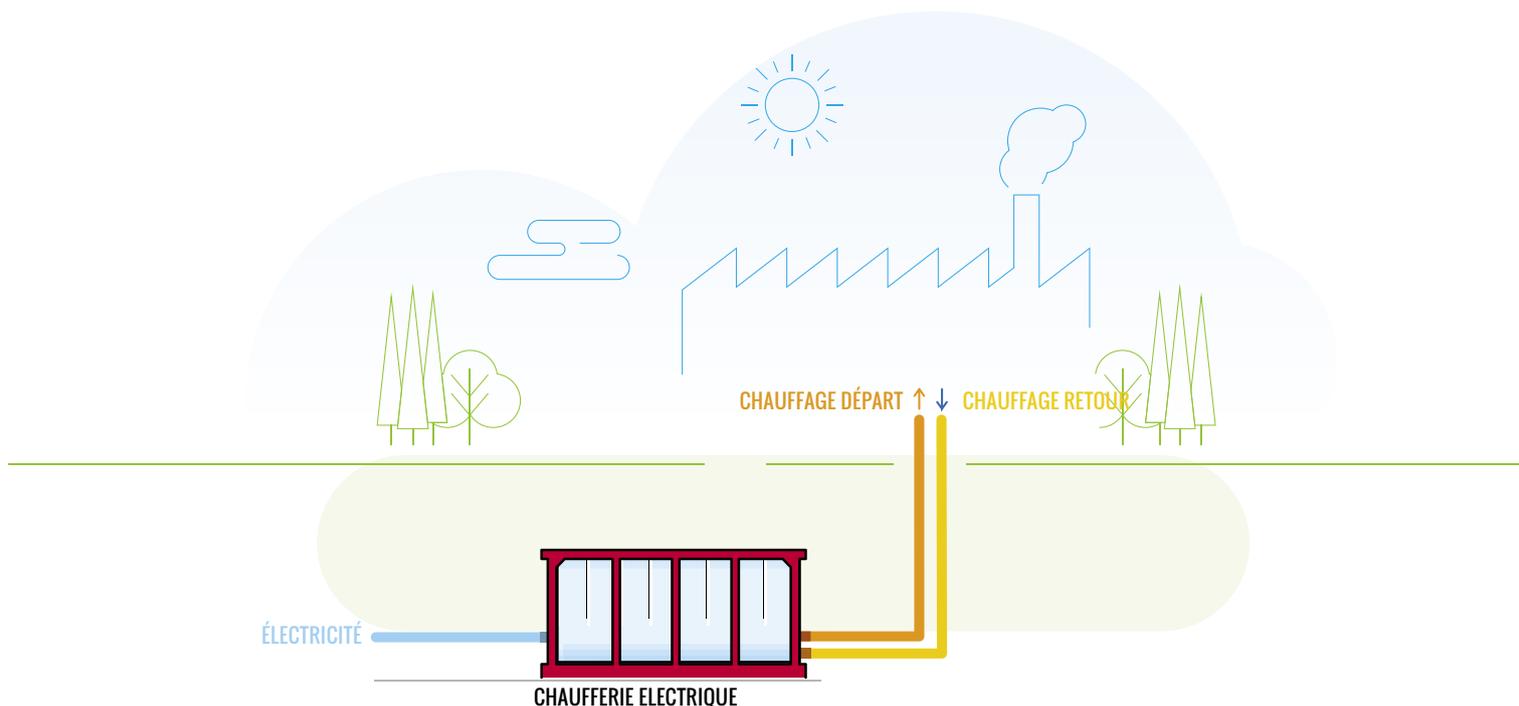


CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Compactes, adaptées à toute durée de location

CHAUDIÈRES ÉLECTRIQUES

Des solutions légères, avec un positionnement en intérieur ou extérieur (intégration dans un container 10 pieds), qui vous offrent simplicité et rapidité de raccordement. Application Tibbloc : elles permettent aussi le séchage des dalles béton des planchers chauffants.



GAMME CHAUDIÈRES ÉLECTRIQUES

Composition type

- Puissance 20 à 252 kW
- Corps en acier au carbone ou en inox
- Isolation laine de roche, jaquette tôle en acier peint
- Thermoplongeurs type épingles inox
- Armoire électrique complète
- Thermostats de sécurité
- Soupapes, contrôleur de débit, vanne pour vidange
- Pompe primaire
- Vase d'expansion suivant le modèle

FLEXIBLES EAU CHAUDE

- Flexibles de raccordement DN 25 à 50, suivant puissance
- Longueur 10 mètres.

CÂBLES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

- Section adaptée à la puissance
- longueur 10 à 100 mètres





CHAUFFAGE BOIS

**Chaudière à granulés de bois ou bois déchiqueté
pour la production d'eau chaude et de chauffage**

CHAUDIÈRES BOIS 250 KW

Solutions temporaires de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage au bois : ces chaudières répondent aux besoins urgents ou planifiés des entreprises commerciales et industrielles.

Disponibles rapidement, elles sont économiques et écologiques : le combustible bois se distingue par son coût bas et stable, sa disponibilité et son bilan écologique favorable.



- MATÉRIEL **RÉCENT** ET **PERFORMANT**
- **PAS D'INVESTISSEMENT** GRÂCE À LA LOCATION
- **CHOIX** DE LA DURÉE DE LOCATION, **COÛTS** MAÎTRISÉS
- RÉPONSE **IMMÉDIATE** À L'URGENCE, LIVRÉE, INSTALLÉE ET MISE EN SERVICE PAR NOS ÉQUIPES
- ENERGIE TRÈS **ÉCONOMIQUE**, BOIS DÉCHIQUETÉ OU GRANULÉS, AUCUNE ÉMISSION DE CO2



GAMME CHAUDIÈRE BOIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE

PUISSANCE NOMINALE (BOIS 30% HUM.)	kW	250
TEMPÉRATURE SORTIE EAU CHAUDE	°C	65 À 90
DÉBIT POMPE	m ³ /h	10,8
DT ENTRÉE/SORTIE EAU NOMINALE	°C	20
MAX. PRESSION DE SERVICE	bar	3
VOLUME VASE D'EXPANSION	L	200
RÉGULATION DE DÉPART		régulé
RACCORDEMENT HYDRAULIQUES / BRIDES		DNG5 / PN 10
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUES	a	400 TRI-N-T 16A
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUES	kvA	10
DIMENSIONS	mm	12 200 x 2 500 x 2 900
POIDS	kg	2 470

CHAUDIÈRE BOIS 250 KW

Composition type

Chaufferie complète :

- Vase d'expansion
- Pompe primaire et de recyclage
- Armoires électriques
- Sécurités
- Purgeur automatique,
- Départ régulé avec vanne 3 voies.

COMBUSTIBLES

Consommation à puissance nominale:

- Bois déchiqueté : 80 kg/h
- Granulés: 60 kg/h



ECS

Solutions temporaires de production d'eau chaude sanitaire en conformité ACS, adaptées à tout type d'énergie primaire : nos chaufferies et équipements ECS vous laissent le choix de l'énergie.

AIR CHAUD

Pour le chauffage des grands volumes et les hauts rendements.



LES
+

INSTALLATION DES SOLUTIONS ECS EN INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR



EAU CHAUDE SANITAIRE

Adaptées à tout type d'énergie primaire

BALLONS ECS ÉLECTRIQUES

- Capacité : 300 - 750 litres
- Puissance électrique : 15 - 30 - 45 kW
- Revêtement intérieur ACS

PRÉPARATEURS ECS

- Puissance eau de chauffage : 70 à 90°
- Puissance : 100 - 200 - 300 et 600 kW
- Instantané ou semi-instantané avec ballons tampons ECS 300 - 750 - 1000 litres

BALLONS ECS HYDROGAZ

- Brûleur atmosphérique intégré
- Fonctionnement gaz naturel ou propane

CHAUFFERIES ECS

- Composée d'une chaudière fioul domestique ou gaz naturel, avec préparateur ECS instantané ou semi-instantané, intégré et raccordé
- Puissance : 230 - 330 - 600 - 1200 kW

GÉNÉRATEURS D'AIR CHAUD

Pour le chauffage grands volumes et les hauts rendements

GÉNÉRATEURS D'AIR CHAUD EXTÉRIEUR FIOUL OU GAZ DE 185 & 350 KW

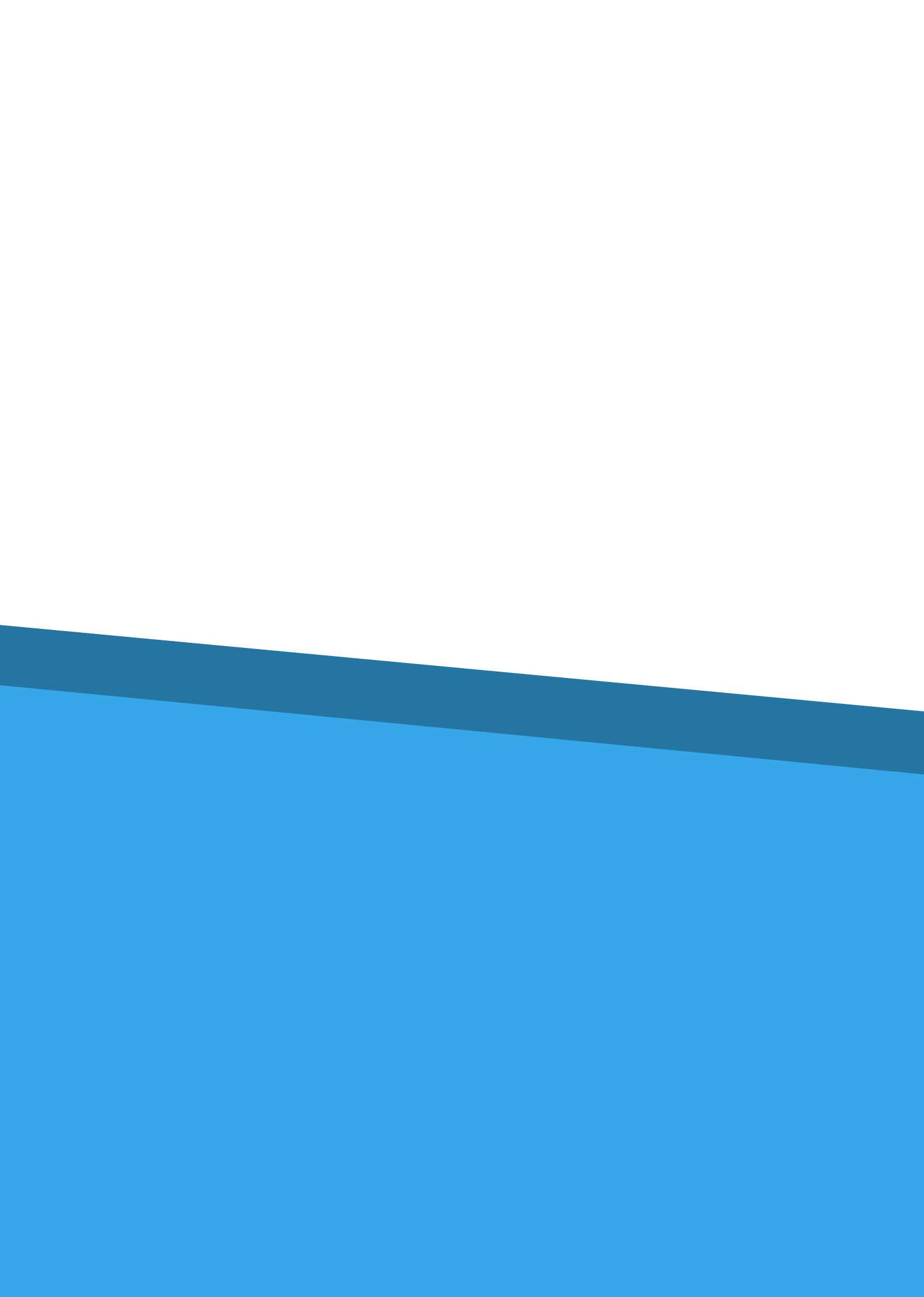
- Cette gamme d'une grande capacité de chauffage est spécialement conçue pour des applications de chauffages temporaires. Sa fiabilité et sa robustesse industrielle, associées à nos cuves fioul, vous garantissent une production de chauffage sécurisée.

CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR

- Positionnement intérieur ou extérieur
- Débit d'air 10 000 à 40 000 m³/h
- Ventilateur à vitesse variable

CHAUFFAGES ÉLECTRIQUES & VENTILATEURS D'AIR CHAUD

- Pour tous les environnements : bâtiments, bureaux, industries





SOLUTIONS FROID

FROID POSITIF-NEGATIF P30
TRAITEMENT D'AIR P34
CHAMBRES FROIDES P38





FROID POSITIF FROID NEGATIF

PETITES - MOYENNES - GRANDES PUISSANCES

Pour vos applications tertiaires et industrielles, hôpitaux,
data center, agro-alimentaire, plasturgie, pharmacie...

Pour vos besoins en froid temporaire, climatisation
et rafraîchissement, nous avons le matériel qu'il
vous faut :

- Groupes froids
- climatiseurs
- Dry coolers
- Aéro réfrigérants
- Centrales d'air
- Centrales de climatisation réversibles
- Pompes
- Echangeurs



LES



NOS GROUPES FRIGORIFIQUES SONT DISPONIBLES EN QUELQUES HEURES AVEC LEURS ACCESSOIRES

GROUPES FROID PETITES ET MOYENNES PUISSANCES 10 À 340 KW

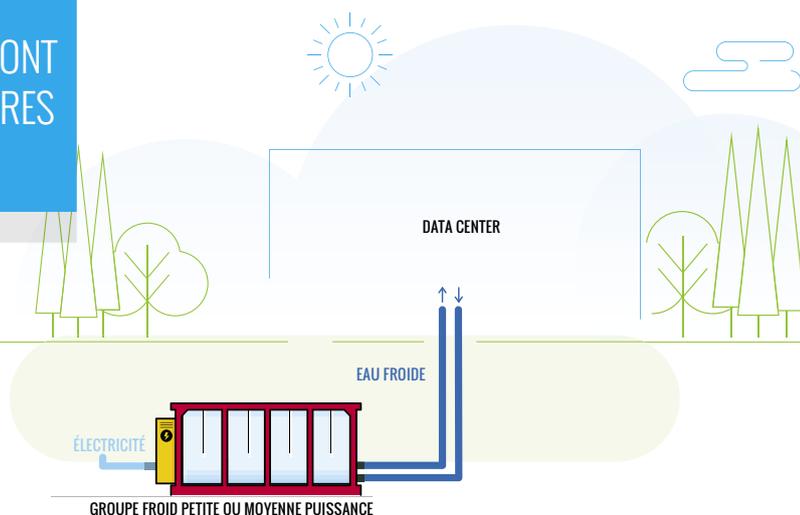
Répondant à vos besoins de refroidissement temporaires d'eau glacée, nos groupes froid sont conçus avec pompe de circulation et ballon intégré pour :

- les applications de refroidissement de fluides sur des températures de $-10/+15^{\circ}\text{C}$
- le maintien de température sur vos process
- le besoin de complément de puissance pendant l'été ou lors de pics de production

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Nos groupes d'eau glacée à condenseurs à air sont positionnés sur des châssis renforcés, réalisés dans nos ateliers. Ce qui vous garantit leur robustesse et leur efficacité dès la mise en service.

- Groupe froid avec pompe simple ou double intégrée
- Compresseurs scroll
- Faible besoin électrique
- Insonorisation (confort acoustique)
- Régulation performante
- Respect des normes
- Fluide frigorigène R410 et R407 A
- Alimentation électrique 400 V TRI - T



DESCRIPTIF TECHNIQUE

MODELE		GFT 10	GFT 20	GFT 50	GFT 80	GFT 130	GFT 210	GFT 340
PUISSANCE	kw	6	15	41	70	13	20,8	33,2
COMPRESSEUR		1 x SCROLL			2 x SCROLL		4 x SCROLL	
RÉFRIGÉRANT		R 407 C - R 410 A					R 410 A	
NIVEAU SONORE À 10M	db(a)	52	53	55	58	61	58	64
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE		400 V TRI - T						
POMPE		INTÉGRÉE 2,5 m³/h 30 mCE		INTÉGRÉE 8 m³/h 35 mCE	INTÉGRÉE 13 m³/h 28 mCE	INTÉGRÉE 23 m³/h 31 mCE	INTÉGRÉE 39 m³/h 26 mCE	INTÉGRÉE 62 m³/h 33 mCE
DIMENSIONS	L x l x H	1250 x 560 x 810	1250 x 560 x 810	2000 x 1000 x 1600	2500 x 1050 x 2300	3500 x 1450 x 2500	3620 x 2390 x 2355	4720 x 2390 x 2355
POIDS	KG	450	600	1000	1300	2700	3700	4400

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



FROID POSITIF - FROID NÉGATIF

GROUPES FROID GRANDES PUISSANCES

450 À 920 KW

Pour les besoins en puissance de 450 à 920 kW, notre gamme de groupes froid est couplée avec des pompes sur skid et des bâches tampons (si nécessaire).

La qualité de notre parc de groupes froid et le choix des puissances nous permet de répondre à de nombreuses applications industrielles en froid positif ou négatif (stockage, process, maintien de température, applications tertiaires...).

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

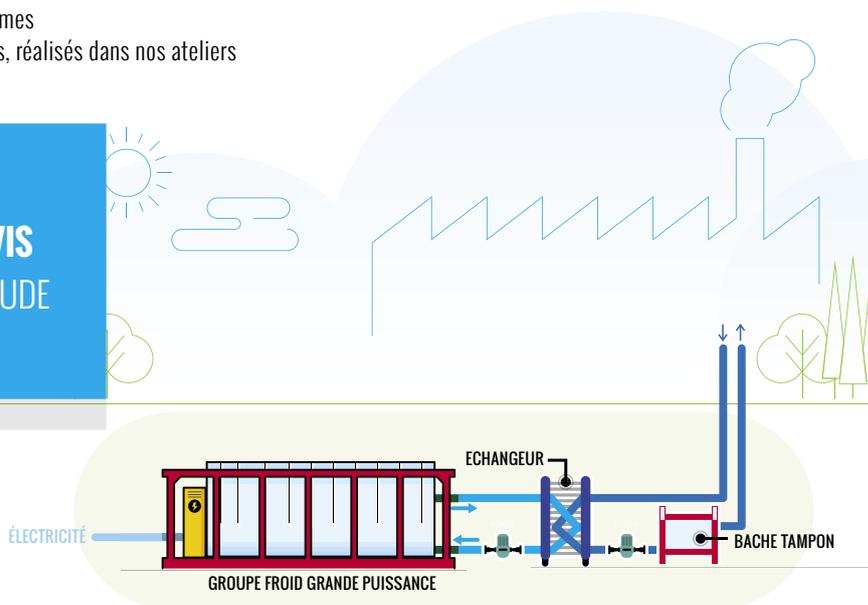
De grandes puissances, nos groupes à condenseur à air sont configurés avec nos pompes indépendantes, bache à eau, échangeur, flexibles.

- Groupe froid à haut rendement
- Compresseurs à vis ou scroll
- Faible besoin électrique
- Insonorisation (respect des consignes de nuisances sonores et environnementales)
- Régulation performante
- Respect des normes
- Châssis robustes, réalisés dans nos ateliers

LES



COMPRESSEURS SCROLL OU À VIS
PERMETTANT DE PROPOSER UNE ÉTUDE
SPÉCIFIQUE À CHAQUE DEMANDE



DESCRIPTIF TECHNIQUE

MODELE		GFT 450	GFT 520	GFT 600	GFT 620	GFT 750	GFT 920
PUISSANCE	kw	444	510	606	618	743	919
COMPRESSEUR		6 x Scroll	2 x vis		9 x Scroll	3 x vis	2 x vis
RÉFRIGÉRANT		R 410 A	R 134 A		R 410 A	R 134 A R 410 A	
NIVEAU SONORE À 10M	db(a)	60	68	60	62	69	59
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE		400 V TRI - T					
POMPE		EXTÉRIEUR SUR SKID 77 m³/h - 35 mCE	EXTÉRIEUR SUR SKID 96 m³/h - 35 mCE	INTÉGRÉE 100 m³/h - 30 mCE	EXTÉRIEUR SUR SKID 105 m³/h - 30 mCE	EXTÉRIEUR SUR SKID 130 m³/h - 30 mCE	EXTÉRIEUR SUR SKID 160 m³/h - 30 mCE
DIMENSIONS	L x l x H	4770 x 2420 x 2805	4770 x 2420 x 2880	6220 x 2440 x 2660	6750 x 2420 x 2805	6750 x 2440 x 2880	9860 x 2440 x 2890
POIDS	KG	4930	5350	6750	6850	7700	9500

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



POMPE INTÉGRÉE
 POUR UNE OPTIMISATION
 DE LA SURFACE AU SOL

POMPES À CHALEUR RÉVERSIBLE 50 À 70 KW

DESCRIPTIF TECHNIQUE

MODELE		PFT 50	PFT 60	PFT 70
PUISSANCE	kw	40,1	53,6	68,8
PUISSANCE CHAUD	kw	48,6	63,4	84,1
COMPRESSEUR		1 scroll	2 scroll	
RÉFRIGÉRANT		R 410 A		
NIVEAU SONORE À 10M	db(a)	54,5	55,6	57,5
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE		400 v tri - T		
POMPE		Intégrée 7 m³/h - 26 mCE	Intégrée 10 m³/h - 26 mCE	Intégrée 13 m³/h - 29 mCE
DIMENSIONS	L x l x H	2000 x 900 x 1850	2400 x 1000 x 2450	
POIDS	KG	1000	1300	1400

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



TRAITEMENT D'AIR

**Production d'air froid pour vos accueils grand public
vos bureaux, vos salles informatiques, vos événements pour
vos applications tertiaires et industrielles, hôpitaux, data
center, plasturgie, pharmacie...**

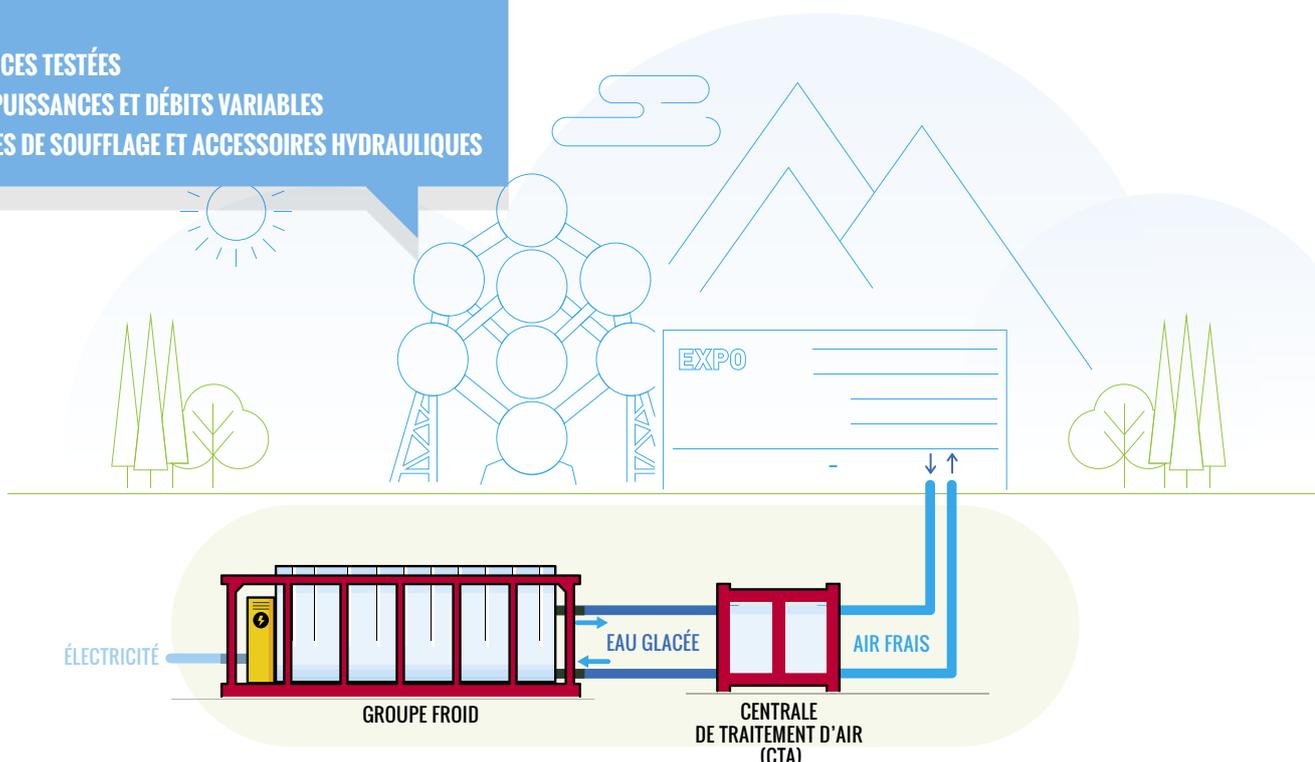
**Pour vos besoins en rafraîchissement d'air,
nous avons le matériel qu'il vous faut :**

- Roof top réversible (froid + chaud)
- Dry cooler
- Centrales de traitement d'air
- Climatiseurs

LES



PERFORMANCES TESTÉES
CHOIX DES PUISSANCES ET DÉBITS VARIABLES
ACCESSOIRES DE SOUFFLAGE ET ACCESSOIRES HYDRAULIQUES



CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DE 130 À 500 KW

Nos centrales de traitement d'air fonctionnent en air neuf ou en air recyclé selon vos besoins.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- Nos centrales à débit variable avec un large choix de puissances (130 à 500 kW) sont associées à des gaines de soufflage pour des mises en œuvre efficaces.
- Performantes, nos armoires de climatisation destinées aux data centers, salles informatiques à l'industrie pharmaceutique sont aussi maniables qu'esthétiques.
- Du stockage basse température (chambre froide -22°), au traitement d'air haute température avec nos dry-cooler ou traitement en air neuf ou air repris, Tibbloc vous permet d'optimiser votre choix.



MODELE		CTAT 130	CTAT 175	CTAT 250	CTAT 500
PUISSANCE FROID	kw	130	175	250	500
DÉBIT D'AIR	m³/h	10 000	20 000	40 000	
PRESSION	pa	850			
RACCORDEMENT AÉROLIQUES		2 x DN 500	3 x DN 500	6 x DN 500	
ALIMENTATION ÉLECTRIQUES		32 A - 400 V TRI - T			63 A - 400 V TRI - T
NIVEAU SONORE	db(a)	61	62	63	72
DIMENSIONS	L x l x H	2770 x 1200 x 1630	2770 x 1200 x 2300	2770 x 1200 x 2300	3000 x 2440 x 2440
POIDS	KG	760	1050	1800	



TRAITEMENT D'AIR

AÉRORÉFRIGÉRANT SEC DRY COOLER DE 500 À 1000 KW

Condenseur à air pour refroidir de l'eau plus chaude que l'air par échange thermique -

MODELE		DRYTB 700	DRYTB 800
PUISSANCE FROID	kw	700	837
TYPE		DRY COOLER	
DÉBIT D'AIR	m³/h	145 000	150 000
RACCORDEMENT AÉROLIQUES		8 X VENTILATEURS	
ALIMENTATION ÉLECTRIQUES		400 V TRI - T	
NIVEAU SONORE	db(a)	57	59
DIMENSIONS	L x l x H	6350 x 2310 x 960	6350 x 2400 x 1500
POIDS	KG	1250	1600

Informations fournies à titre indicatif - Sous réserve de validation par nos services techniques



DRY COOLER

MODELE		CRT 50	CRT 100
PUISSANCE FROID	kw	48	96
PUISSANCE CHAUD	kw	38	82
COMPRESSEUR		2 SCROLL	3 SCROLL
RÉFRIGÉRANT		R 410 A	
DÉBIT D'AIR	m³/h	10 000	19 000
PRESSION	pa	600	600
RACCORDEMENT AÉROLIQUES		Soufflage 2 x DN 500 - Reprise 2 x DN 500	
ALIMENTATION ÉLECTRIQUES		400 V TRI - T	
NIVEAU SONORE	db(a)	54	56
DIMENSIONS	L x l x H	3100 x 2330 x 1500	3830 x 2270 x 1970
POIDS	KG	1600	2100

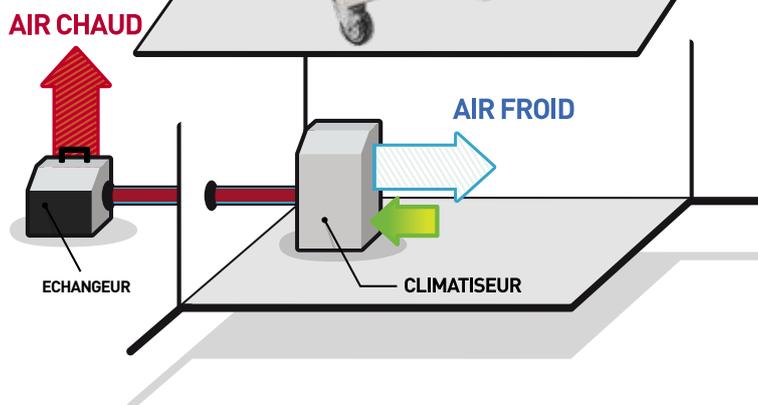


CLIMATISEURS REVERSIBLES (ROOF TOP)

Climatiseurs réversibles à détente directe (Roof Top) pour climatiser ou chauffer des moyens ou grands volumes : soufflage par raccordement de gaines en fonctionnement air neuf ou air repris, nos équipements disposent d'un variateur de débit d'air.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- Fluide frigorigène R410 A
- Pression d'air : 600 pa
- Débit d'air : 10 000 à 20 000 m³/h



CLIMATISEURS

Pour vos accueils grand public, vos bureaux, vos salles informatiques, vos locaux électriques, vos événements... notre gamme de climatiseurs mobiles monoblocs ou split, prêts à fonctionner de façon autonome, est particulièrement adaptée à des installations temporaires : expositions, événementiels, plateaux de cinéma, foires...

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- Réglage et maniabilité aisée
- Besoin électrique monophasé
- 4 modèles de climatiseurs
- Unité de condensats extérieure sur mesure (jusque 30 mètres)
- Soufflage orientable

Pour les volumes industriels importants, pour la logistique, les datacenter, salles informatiques, locaux de travail, pour vos événements... Notre gamme de climatiseurs réversibles à détente directe (de 50 à 100 kWn, en soufflage tout air neuf ou en air repris) répond à chaque configuration.



CHAMBRES FROIDES

Pour le stockage de denrées alimentaires, en complément de vos installations frigorifiques...

CHAMBRES FROIDES

Avec nos chambres froides mobiles et nos containers frigorifiques, vous disposez d'un volume de stockage frigorifique d'appoint fiable, immédiat et sans immobilisation financière. Ces équipements temporaires sont parfaits pour le stockage de denrées alimentaires, en complément de vos installations frigorifiques.

CHAMBRES FROIDES MOBILES

Caisses frigorifiques mobiles avec rampe d'accès possible, rideau fit, mise à quai, système de vidéo surveillance, pour vos besoins d'appoints frigorifiques temporaires ou lors de pics de production.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- Capacité 4 palettes (11 m³) à 20 palettes (40 m³)
- Températures de stockage : -22°C/ +15°C*

CONTAINERS FRIGORIFIQUES

Nos conteneurs frigorifiques peuvent être déplacés avec leurs chargements

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

- Containers robustes avec rampe d'accès possible, rideau fit, mise à quai, système de vidéo surveillance
- Capacité 4 palettes (12 m³) à 22 palettes (63 m³)
- Températures de stockage : -22°C/ +22°C



CONTRATS DE LOCATION SOUPLES AVEC DURÉES ADAPTÉES (UN MOIS À PLUS D'UN AN)

CHAMBRES FROIDES

MODELE		CHE10CF	CHE25CF	CHE40CF	CHE40CF+
VOLUME UTILE	m ³	11	40	26	46
NOMBRE PALETTE		4	10	16	20
TEMPÉRATURE		POSITIVE/NEGATIVE			
FERMETURE		2 PORTES OUVERTURE TOTAL	1 PORTE DE 1,20 M	2 PORTES OUVERTURE TOTAL	
RAMPE D'ACCÈS		OPTION			OUI
ECLAIRAGE INTERNE	db(a)	OUI			
DIMENSIONS	L x l x H	3,35 X 2,05 X 2,20	5,20 X 2,52 X 2,44	6,90 X 2,60 X 2,73	8,78 X 2,64 X 2,47
ALIMENTATION ELECTRIQUE	KG	380 V 3 PHASES -T-N-32 A			

CONTAINERS FRIGORIFIQUES

MODELE		CHTE21	CHTE28	CHTE63
VOLUME UTILE	m ³	12	28	63
NOMBRE PALETTE		4	10	23
TEMPÉRATURE		de -22 °C à -220°		
FERMETURE		2 portes en bout		
RAMPE D'ACCÈS		OUI		
ECLAIRAGE INTERNE	db(a)	OUI		
DIMENSIONS	L x l x H	3,09 x 2,44 x 2,59	5,45 x 2,28 x 2,26	11,53 x 2,28 x 2,55
ALIMENTATION ELECTRIQUE	KG	380 V 3 phases ou 220 v-16 A	380 V 3 phases -32 Av	



SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA QUALITÉ D'EAU –

FICHE DE SPÉCIFICATION TECHNIQUE

EAU D'ALIMENTATION DE CHAUDIÈRE

PARAMÈTRES	UNITÉ	VAPEUR SATURÉE			EAU DÉMINÉE	VAP. SURCHAUFFÉE	EAU SURCHAUFFÉE
PRESSION DE SERVICE	BAR	≤1	≤ 20	≤ 40	≤ 40	≤ 40	-
ASPECT (1)	-	CLAIRE, INODORE, NON MOUSSANTE ET SANS SUBSTANCES NON DISSOUTES					
PH À 25°C (1)	-	7-9.5	7-9.5	7-9.5	<1	8.5-9.5	8.5-9.5
DURETÉ TOTALE (2)	-	< 0.2	< 0.1	< 0.1	<1	< 0.1	< 0.2
OXYGÈNE O2 (3-6)	°F	< 0.1	< 0.02	< 0.02	<1	< 0.02	< 0.02
DIOXYDE DE CARBONE COMBINÉ CO2 (4-6)	MG/KG	-	< 10	< 10	<1	< 10	< 10
FER TOTAL FE	MG/KG	< 0.05	< 0.03	< 0.03	<1	< 0.03	< 0.03
CUIVRE TOTAL CU	MG/KG	< 0.01	< 0.01	< 0.01	<1	< 0.01	< 0.01
HUILE ET GRAISSE	MG/KG	< 1	< 1	< 1	<1	< 1	< 1
MATIÈRES ORGANIQUES OXYDABLES	MG/KG	< 20	< 20	< 20	<1	< 20	< 20

EAU EN CHAUDIÈRE

PARAMÈTRES	UNITÉ	VAPEUR SATURÉE			EAU DÉMINÉE	VAP. SURCHAUFFÉE	EAU SURCHAUFFÉE
PRESSION DE SERVICE	BAR	≤1	≤ 20	≤ 40	≤ 40	≤ 40	-
ASPECT	-	CLAIRE, INODORE, NON MOUSSANTE ET SANS SUBSTANCES NON DISSOUTES					
PH À 25°C (7)	-	10.5-12	10.5-12	10-11.8	9.5-10.5	9.5-10.5	9-12
CONDUCTIVITÉ À 25°C (4-10-11)	µS/CM	< 5000	< 7000	< 5000	<150	< 3000	< 2000
SALINITÉ TOTALE (8)	MG/KG	< 2500	< 3500	< 2500	< 75	< 1500	< 1000
ACIDIMÉTRIE PH ≤ 4.3 (6-8-10-11)	MMOL/KG	< 20	< 17	< 10	< 1	< 10	< 17
ACIDIMÉTRIE PH 4.3-8.2 (6-8-10-11)	°F	2-12	2-12	1-7.5	0.2-0.5	1-7.5	1-7.5
ALCALINITÉ APPARENTE TA (12)	°F	10-60	10-60	5-37.5	1-2.5	5-37.5	5-37.5
ALCALINITÉ TOTALE TAC (12)	°F	< 100	< 85	< 50	< 5	< 50	< 85
ACIDIMÉTRIE CAUSTIQUE (10-11)	MG/KG	10-50	10-50	2.5-30	0.5-2.5	2.5-30	5-30
PHOSPHATES PO4	MG/KG	< 30	< 30	< 30	< 10	< 10	< 30
SILICES (10) SI O2	MG/KG	-	< 150	< 50	< 5	< 10	-
SILICE/ALCALINITÉ TOTALE	MG/KG	-	< 1.33	< 1	< 0.1	< 0.6	-

REMARQUES : Ce document indique les valeurs à respecter, le traitement de l'eau devra être adapté en fonction des équipements périphériques et du process

(1) A titre exceptionnel d'autres valeurs pourront être acceptables (nous consulter)

En cas d'éléments de tuyauterie en cuivre dans l'installation le pH devra être limité à la valeur de 9.0

(2) Pour les chaudières dont le taux d'évaporation horaire est ≤ 30 kg/h par m² de surface d'échange une valeur supérieure pourra être acceptée sous réserve d'une surveillance des dépôts

(3) Valeur obtenue par dégazage thermique et ou traitement chimique

(4) Valeur à retenir pour la protection des réseaux de vapeur et condensat

(5) Valeur à retenir uniquement que dans les cas où il n'est pas utilisé de composé organique en préparation

(6) Le traitement chimique doit assurer une protection contre le risque de corrosion, les produits doivent être actifs vis-à-vis de l'O₂ et du CO₂, inhibiteurs et producteurs d'un film protecteur. Sans pour autant avoir une action néfaste sur la chaudière. Une attention particulière sera portée sur l'effet que pourrait avoir ces produits par suite de l'utilisation de la vapeur. Traitement de l'oxygène (un produit ou l'autre) :

• Par hydrazine N₂H₄ dosage 0.2 à 0.5 mg / kg

• Par sulfite de sodium Na₂SO₃ dosage 10 à 20 mg / kg

Le traitement ne doit pas avoir d'effet néfaste sur la chaudière

(7) La valeur du pH peut être influencée par d'autres grandeurs et ou éléments (alcalinité totale, alcalinité apparente, alcalinité caustique, silice, phosphates)

(8) Le contrôle peut n'être basé que sur la mesure d'un paramètre

(9) Pour les chaudières dont le taux d'évaporation horaire est ≤ 30 kg/h par m² de surface d'échange une valeur supérieure pourra être acceptée sous réserve d'un traitement non exagéré par phosphates

(10) Afin de prendre en compte le risque de dépôt de silicate en chaudière, le rapport SiO₂ / CaCO₃ sera maintenu suffisamment bas (<0.4)

En fonction de la qualité de vapeur requise, plus la pression de fonctionnement de la chaudière sera élevée plus sera limitée la quantité de silice contenue dans l'eau.

(11) Le contrôle peut n'être basé que sur la mesure d'un paramètre

(12) TA > TAC / 2

A) Sur échantillon

B) Méthode de mesure au méthylorange

C) Méthode de mesure à la phénolphthaléine

DIVERS :

- Le traitement de l'eau de désurchauffe injectée en chaudière devra être de type à réactifs injecté en tuyauterie
- Le traitement des condensats n'est pas abordé dans ce document

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION —

1. Durée de la location

La location prend effet le jour de la mise à disposition des appareils au transporteur dans les locaux du loueur ou dans tout autre lieu où ils sont entreposés. La location prend fin lorsque le matériel loué revient dans les entrepôts du loueur ou dans tout autre lieu désigné par le loueur, une confirmation écrite de l'arrêt de location par le locataire devra être adressée préalablement au loueur. La durée de location sera préalablement notifiée sur l'offre. La durée minimale de toute location est d'une semaine.

2. Livraison, Montage-Démontage

2.1 Livraison - La livraison peut s'effectuer soit par un transporteur indépendant choisi par le locataire, soit par le service de livraison du Loueur. Dans tous les cas, les frais de livraison sont intégralement à la charge du locataire. Le locataire s'engage à être présent lors de la livraison du matériel.

2.2 Montage (incluant la mise en service) et démontage - Le coût du montage et du démontage du matériel loué n'est pas inclus dans le prix de la location ni dans le prix de la livraison, mais indiqué sur l'offre de service. Pour la planification du chargement et du transport retour, le locataire s'engage à prévenir par e-mail à info@tibbloc.fr, par fax au 02 40 35 38 66 ou par courrier postal à TIBBLOC - 1, le Breuille - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES - FRANCE, au moins une semaine avant la date du montage ou du démontage.

3. Prix de la location

Le prix de la location correspondra à ceux indiqués sur l'offre en nets hors taxes.

4. Conditions de paiement

4.1 Les factures de location sont payables, sauf convention contraire, à 30 jours fin de mois de date de facture.

4.2 En cas de dépassement du délai de paiement, le locataire sera immédiatement redevable d'une pénalité de retard sur la somme due, calculée au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, en application de l'article D 441-5 du Code de commerce, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Cette indemnité, distincte des pénalités de retard, est due de plein droit par le locataire défaillant, sans préjudice du droit pour le loueur de demander une indemnisation complémentaire dans le cas où celui-ci justifie de frais de recouvrement supérieurs à ce montant.

4.3 Le locataire accepte expressément que tout impayé entraîne la déchéance du terme pour les factures non échues, et la faculté pour le loueur de résilier le contrat, 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure recommandée avec accusé de réception, restée sans effet. Le loueur pourra, dans cette hypothèse, exiger la restitution de l'ensemble des matériels loués au locataire.

4.4 Le montant du dépôt de garantie dépend du montant de la location et de la valeur du matériel et est indiqué dans l'offre de service. Ce dépôt est restitué au locataire après le règlement de la dernière facture de location et la restitution du matériel, après déduction et compensation avec d'éventuels frais de remise en état, pénalités et toutes autres factures restées impayées.

5. Engagements du locataire

5.1 Réception - mise à disposition et Restitution du matériel

5.1.1 Un état descriptif du matériel est joint au présent contrat. Il appartient au locataire de vérifier la conformité et le bon état de fonctionnement du matériel lors de la remise de celui-ci. A défaut de vérifications, les réclamations ultérieures relatives à des dysfonctionnements seraient irrecevables. En conséquence, lors de la remise du matériel loué, et à défaut de réclamation du locataire, ce dernier reconnaît avoir reçu un matériel conforme et en parfait état de fonctionnement et de propriété.

5.1.2 Le locataire s'engage à restituer le matériel dans l'état dans lequel il l'a reçu et rangé dans l'identique. Tous frais de remise en état seront facturés au locataire en sus du coût de la location.

5.2 Préparation du sol - Le locataire s'engage à fournir et disposer de manière adéquate sur le sol des matriers ou éléments équivalents dans le cas où la qualité du sol le nécessiterait pour assurer le fonctionnement et/ou le déplacement du matériel et ce notamment dans le cas où le sol serait instable et/ou non horizontal.

5.3 Assurance - 5.3.1. Le locataire s'engage à assurer à ses propres frais le matériel et lui-même contre tous les risques nés de la présence et de l'utilisation du matériel tant sur le site que pendant le transport, et notamment, contre le vol, l'incendie, le bris de machine, le vandalisme et la détérioration du matériel.

5.3.2. Le locataire s'engage à fournir au loueur une attestation d'assurance impérativement avant la livraison du matériel. A défaut le locataire sera réputé exercer l'option ci-après.

5.3.3 Le locataire pourra opter pour l'assurance du matériel loué souscrite par le loueur au nom et pour le compte du locataire. Pour ce qui est du vol, de l'incendie et du bris de machine de ses matériels sur le site, le loueur fait assurer le matériel au taux de 9% du montant des loyers Hors Taxes (à compléter pour franchise suivant contrat de location). Par ailleurs, sont exclus de l'assurance le vol des câbles, des consommables, des tuyaux et des gaines. Le loueur sera subrogé dans les droits du locataire à l'égard de sa compagnie d'assurance. Les conditions générales et particulières de la police d'assurance susvisée sont disponibles sur simple demande auprès du loueur.

5.3.4 Si le matériel est impliqué dans un accident entraînant des dommages corporels ou matériels, le locataire devra le notifier immédiatement au loueur par téléphone (N° Azur 0810 310 307) et le confirmer par écrit à l'adresse du siège social du loueur. Le locataire ne pourra en aucun cas s'engager au nom et pour le compte du loueur ni faire une reconnaissance, une offre, une promesse, un paiement ou une indemnité ayant une incidence sur les droits et obligations du loueur sans l'accord écrit préalable de celui-ci.

5.4. Libre accès au matériel loué

Le locataire s'engage à permettre aux employés, préposés et assureurs du loueur un accès sûr et adéquat au matériel à tout moment. A défaut d'accès, ou si l'accès est retardé du seul fait du locataire, ce dernier sera responsable de toute perte ou tout dommage subi par le loueur, ses employés, préposés ou assureurs.

6. Conditions d'utilisation du matériel

6.1 Travail en hauteur supérieure à 2 mètres - Sauf prestations et dispositions particulières spécifiées dans l'offre de service, les personnels du loueur sont autorisés à travailler en hauteur à la seule condition que la protection collective soit conforme aux normes en vigueur relatives à la sécurité et la santé des travailleurs.

6.2 Fonctionnement du matériel

6.2.1 Le présent contrat a pour effet de transférer la garde juridique et matérielle des appareils loués au locataire durant toute la période de location. Le locataire s'engage à assurer le fonctionnement du matériel en bon père de famille en y apportant tout le soin nécessaire et la vigilance exigée, conformément notamment aux instructions qui lui seront données par le loueur et aux prescriptions qui figurent au sein de la notice technique d'utilisation du matériel.

6.2.2 Le locataire devra utiliser le matériel conformément aux conditions définies dans l'offre de service. Toute modification de ces conditions, et notamment des durées de fonctionnement périodiques, doit être immédiatement portée à la connaissance du loueur. Le locataire devra en outre utiliser les combustibles et consommables adéquats au bon fonctionnement du matériel. Le locataire s'assure que le matériel ne subit ni surcharge (notamment un dépassement des capacités nominales propres à l'équipement) ni détérioration.

6.2.3 Il devra procéder à un examen régulier du matériel et s'engager à ne pas le faire fonctionner si celui-ci est devenu défectueux, endommagé ou dangereux ou si son état n'est plus conforme aux lois et réglementations applicables et à la notifier au loueur sans délai. Le locataire sera seul responsable de tout dommage, perte ou accident résultant du non respect des instructions définies aux présentes.

6.2.4 Dans le cas où le matériel subirait une panne ou un autre dommage en raison de l'omission par le locataire de l'une des dispositions contractuelles il sera alors redevable à l'égard du loueur :

- du coût des réparations ;

- du loyer dû par le locataire au titre du matériel objet du contrat de location et ce malgré son défaut de jouissance, auquel s'ajoutera le loyer dû dans les mêmes conditions de prix fixés par les offres de service au titre du matériel de remplacement si le locataire en fait la demande et sans toutefois que le loueur ne soit tenu d'accéder à celle-ci.

6.3. Installation, raccordement, mise en service, démontage - L'installation et le démontage du matériel sont réalisés par le loueur selon les modalités précisées dans l'offre de service. Les raccordements électriques du matériel sur le site du locataire seront effectués par le locataire sous sa seule responsabilité. La mise en service des équipements sera obligatoirement réalisée par le loueur sauf accord contraire entre les parties. Une mise en service réalisée par le locataire sans l'accord exprès, préalable et écrit du loueur entraînera la responsabilité exclusive du locataire.

6.4. Conformité à la législation en vigueur - Le locataire est responsable du choix du site d'installation du matériel loué.

Il s'engage à se conformer aux lois, règlements et textes applicables à l'installation, à l'usage et au fonctionnement du matériel. En particulier, le locataire déclare et garantit au loueur être titulaire du permis d'exploiter le matériel loué. Le locataire devra, le cas échéant, obtenir les autorisations de stationnement et/ou de fonctionnement auprès des autorités compétentes.

En outre, le locataire s'engage à respecter toutes les normes en vigueur et applicables en matière de prévention et sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes notamment en ce qui concerne la réglementation sur les ERP.

6.5. Changement de site - Le matériel ne pourra être déplacé du site identifié dans l'offre de service sans l'accord écrit préalable du loueur sous peine de résiliation immédiate et sans préavis du contrat de location.

6.6. Restitution du matériel

6.6.1. Le locataire devra, dès l'achèvement de la période de location ou à la cessation du contrat pour quelque cause que ce soit, restituer le matériel au loueur dans l'état où il aura été livré. Dans l'hypothèse où le locataire ne restituerait pas le matériel et ses accessoires pour quelque raison que ce soit, le locataire devra intégralement payer le matériel loué à la valeur estimée par le loueur. Dans cette hypothèse, le locataire continuera à facturer au locataire les loyers jusqu'à complet remboursement du matériel concerné.

6.6.2. Retour des cuves fioul non ADR - Conformément à la réglementation du transport des marchandises dangereuses, les citernes de stockage de fuel de plus de 3m3, non homologués ADR, ne peuvent pas être utilisées pour réaliser des opérations de transport de fuel. Par conséquent, il doit obligatoirement être procédé à leur pompage, avant de pouvoir réaliser leur enlèvement du site d'utilisation. Pour le cas où l'offre de service inclurait la fourniture d'une cuve à fuel non ADR, le pompage du carburant et le dégazage de cette cuve seraient à la charge du locataire. Celui-ci pourra demander au loueur d'effectuer ces tâches dont le prix sera défini dans l'offre de service.

6.7. Conditions ambiantes - Les conditions ambiantes (température et hygrométrie) sont définies comme étant la moyenne de quatre relevés effectués entre 12h et 13 h solaires, avec un appareil de métrologie étalonné et homologué. Les relevés devront être effectués à deux mètres d'élévation et à moins de cinq mètres de distance de la base de notre matériel. Le locataire supportera tout dommage résultant du gel ou tout dommage ainsi causé au matériel loué.

6.8. Qualité de l'eau - Le locataire devra utiliser une qualité d'eau strictement définie dans l'offre de service. Tout dommage causé aux équipements loués en raison d'une qualité d'eau non conforme entraînera la responsabilité exclusive du locataire.

6.9. Engagement en faveur de l'environnement - Le loueur s'engage à respecter et développer les principes d'une politique environnementale stricte :

- Eco-conception dans la fabrication de ses équipements, réduction des consommations énergétiques, réduction des émissions sonores et gazeuses, contrôle des facteurs des émissions NOx.

- Gestion des déchets, récupération et traçabilité des consommables (carburant et lubrifiant)

Le coût afférent à ce qui précède est défini dans l'offre de service.

7. Entretien et exploitation

Pendant toute la période de location, le locataire a la charge de l'entretien, de la maintenance et de l'exploitation des équipements loués. La recherche des causes de pannes, le dépannage des dysfonctionnements simples, la suppression des fuites, l'exécution des tests de sécurité, le contrôle de combustion brûleur, le ramonage du corps de chauffe, l'entretien réglementaire, le contrôle de fonctionnement, et le suivi de la qualité d'eau conformément aux instructions de service du matériel et à la réglementation en vigueur sont à la charge du locataire.

8. Réparations

Les réparations liées à l'usure normale de l'appareil sont à la charge du loueur.

Si des réparations sont effectuées pendant l'exécution du contrat par le locataire sans accord exprès préalable et écrit du loueur, les frais resteront à la charge du locataire. Les réparations dues à une mauvaise utilisation du matériel par le locataire ou par un tiers sont à la charge exclusive du locataire. En cas de mauvais fonctionnement du matériel loué, le locataire s'engage à prévenir le loueur par écrit dès la survenance du dysfonctionnement, sous peine d'une facturation intégrale de la location. En outre, tout dommage, vol, ou saisie subi par le matériel devront être immédiatement signalés au loueur.

9. Responsabilité du locataire

Le locataire est responsable des dommages causés par l'utilisation du matériel loué, alors même que les dommages seraient nés d'une panne du matériel. Le locataire sera responsable, même en l'absence de faute, des dégradations, des pertes, du vol ou de l'incendie du matériel et quand bien même ils résulteraient d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou d'un vice de construction, par dérogation aux dispositions des articles 1732 et 1733 du code civil. Dans l'hypothèse où le matériel serait totalement ou partiellement détruit, le locataire ne pourra se prévaloir d'aucun dédommagement ni diminution de loyer, et restera redevable de l'ensemble des loyers.

Le locataire est responsable sur son site des moyens mis en œuvre pour le grutage et l'élingage. Il a également en charge :

- Toutes démarches de déclaration et d'obtention des autorisations d'exploiter requises par les réglementations en vigueur sur le lieu de l'utilisation des équipements loués. Le loueur ne peut être tenu responsable du fait que le permis d'exploiter ne soit pas obtenu par le locataire.

- Les autorisations d'accès, de stationnement et d'exploitation des machines ainsi que leur balisage.

- Le positionnement des machines à l'intérieur du site le cas échéant.

- La mise à disposition de la puissance électrique pour l'alimentation des installations du loueur.

- Le raccordement de tous les équipements du loueur sur l'installation du locataire sera sous la responsabilité de ce dernier.

Ces opérations doivent être assurées par du personnel qualifié et autorisé à les effectuer, conformément à la réglementation applicable. Le personnel du loueur n'est pas habilité à effectuer les opérations suivantes : les percements éventuels de parois pour le passage de nos tubes, gaines ou câbles.

- Le locataire doit prendre toute les mesures nécessaires au respect de l'environnement et aux réglementations qui s'y rapportent durant l'installation du matériel et durant toute la durée de location des équipements. Tout dommage ou dégat sur l'environnement est de la seule responsabilité du locataire.

10. Responsabilité du loueur

L'ensemble des équipements mis à disposition du locataire sont sous la responsabilité du loueur :

- pendant le transport du matériel, si ce transport est organisé par le loueur.

- durant le montage et démontage du matériel sur le site du locataire à la condition que cette opération soit entièrement sous le contrôle du loueur.

11. Exonération de responsabilité de TIBBLOC

11.1. Causes exonératoires - Le loueur ne sera en aucun cas tenu responsable en cas de retards ou d'inexécution du contrat et des conséquences de ceux-ci, si ces manquements sont attribuables à un cas de force majeure, tel que définie par le Code civil et les tribunaux français, ou des événements tels que grève, lock-out, manifestation, trouble civil, acte de guerre, catastrophe naturelle ou toute autre cause extérieure au loueur.

11.2. Préjudices indirects - En toute hypothèse, le loueur ne pourra être tenu responsable envers le locataire pour toute perte indirecte (y compris notamment un manque à gagner et / ou une perte de bénéfice) subie par le locataire, y compris lorsque le dommage découle d'une violation de contrat, d'une négligence, d'un préjudice, ou d'une quelconque autre faute imputable au loueur ou à ses employés, préposés ou agents.

12. Durée de location et reconduction

La durée de location est celle prévue dans l'offre de service. La reconduction ne peut pas être tacite. Le locataire doit formuler expressément toute demande de reconduction du contrat au loueur au minimum une semaine avant l'arrivée du terme, par e-mail à info@tibbloc.fr, par fax au 02 40 35 38 66 ou par courrier postal à TIBBLOC - 1, le Breuille - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES - FRANCE. L'accord du loueur sur cette reconduction du contrat ne se présume pas et devra être exprès préalable et écrit.

13. Résiliation

13.1 En cas d'inexécution de ses obligations par une des parties, le présent contrat pourra être résilié par l'autre partie, huit jours après l'envoi à la partie défaillante d'une mise en demeure recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

13.2 En cas de résiliation du contrat, l'intégralité du matériel devra être restituée au loueur dans le délai communiqué par ce dernier.

Si le locataire ne satisfait pas à cette obligation, le loueur aura la faculté de reprendre possession du matériel loué, et à cette fin de rentrer sur le site où se trouve le matériel loué.

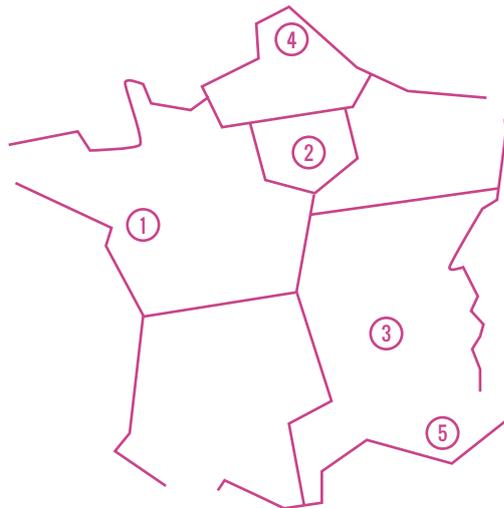
13.3 En cas de résiliation anticipée du contrat à la demande locataire ou à l'initiative du loueur pour faute du locataire, le locataire restera redevable à l'égard du loueur de la totalité des loyers et prestations restant dus jusqu'au terme prévu du contrat, majorée de 15% à titre de clause pénale.

14. Autres conditions

Ces conditions générales de location s'appliquent à toutes les locations consenties par le loueur, sauf stipulations particulières contraires. Toutes modifications de ces conditions de location devront être faites par écrit. La modification d'une seule de ces conditions de locations n'entraîne pas la nullité de l'ensemble du contrat.

15. Clause attributive de compétence

En cas de contestation, il est attribué compétence exclusive au Tribunal de commerce de NANTES. Les traites ou les acceptations des règlements, ne constituent en aucun cas une dérogation à cette clause attributive de juridiction, qui reste valable même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appels en garantie.



① **SIÈGE NANTES**
1 LE BREUILLET - 44 450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
T 0810 310 307 - F +33(0)2 40 35 38 66

② **AGENCE PARIS**
7 RUE ANDRÉ AMPÈRE - ZA LA MARE DU MILIEU - 91 630 GUIBEVILLE
T 0810 310 307 - F +33(0)1 69 92 02 42

③ **AGENCE LYON**
28 CHEMIN DES RONZIÈRES - ZI LES PLATTES 3 - 69 390 VOURLES
T 0810 310 307 - F +33(0)4 78 50 56 17

④ **AGENCE LILLE**
ZAC DU NOUVEAU MONDE - RUE DES ENTREPRENEURS - 59253 LA GORGUE

⑤ **AGENCE MARSEILLE**
TRANSPORTS CIAM-PIE
3 AVENUE DE LA GLACIERE - Z.I LES BAGNOLS - 13127 VITROLLES

tibbloc

LOCATION CHAUD + FROID + VAPEUR

N° AZUR **0 810 310 307**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

WWW.TIBBLOC.FR
INFO@TIBBLOC.FR